



Association
Le Fond des
Airs

25 allée des Fenouillettes
17670 La Couarde-sur-Mer
associationdufonddesairs@gmail.com
06 52 23 81 85

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association du Fond des Airs de La Couarde, avec d'autres ont déposé des recours contre le PLUi de la Communauté de communes de l'île de Ré.

Le Tribunal Administratif de Poitiers a tenu compte de certains de nos développements, il a pris la décision de sursoir sur le fond son jugement et a diligenté une nouvelle enquête publique qui se déroule du 02 mai au 03 juin.

Le jugement interviendra à l'issue de l'enquête publique et des autres modalités prévues par la loi.

Dans le même temps le tribunal s'est prononcé contre notre demande concernant le zonage en zone naturelle, sur ce point, entre autres, nous avons déposé contre cette décision un Appel à Bordeaux.

Mais pour les autres points de notre recours initial, les pièces déjà parvenues au tribunal administratif de Poitiers constituent l'essentiel du dossier qui sera complété par d'autres à partir de la décision à sursoir et de l'enquête publique qui en découle.

Dans le cadre de cette enquête publique, l'Association du Fond des Airs se rendra donc avec des adhérents le mercredi 11 mai à partir de 14 heures à la mairie de La Couarde-sur-Mer pour déposer des contributions et rencontrer le commissaire enquêteur.

Après cette rencontre, nous tiendrons une conférence de Presse à laquelle la Presse et la population sont conviées afin de faire le point sur la situation des recours engagés et les derniers éléments du dossier.

La Couarde le 02/05/2022